



78 et des Mureaux - CYVIC 78



78

Union
syndicale
Solidaires



La délation n'est pas un acte citoyen !

Réunion publique d'information et d'échanges

Jeudi 17 Avril

2008 à 20h30

Salle SRV, Avenue Paul Raoult

Les Mureaux (près de la gare)



Débat avec :

Dominique NOGUIERES avocate, Vice présidente de la LDH

Dominique Feryn, travailleur social, Collectif Yvelinois de Vigilance Citoyenne Inter-professionnel **CYVIC**

Réseau Education Sans Frontière 78

Kecheri DOUMBIA intervenant au Centre de rétention de Plaisir, **CIMADE**

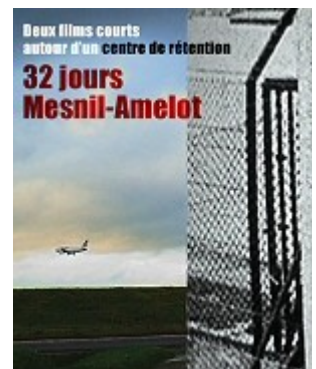
Un inspecteur du travail, **SUD Travail** (*sous réserve*)

Grégory Chambat, enseignant, **CNT 78**

Stéphane Dumouchy, postier, **SUD PTT**

SGEN CFTD 78

RESF Les Mureaux



Projection du film documentaire « 32 jours » - Menil Amelot

De **Thi Bach Tuyet** sur les conditions de vie au centre de rétention de Mesnil Amelot

Récemment aux Mureaux (78), comme à Toulouse, à Paris et un peu partout en France, des personnes en « situation irrégulière » se font interpellé par les forces de police à la poste, à l'hôpital, à l'Assedic, à la préfecture, devant des écoles..., alors qu'elles venaient y effectuer des actes de la vie courante.

**Quelles sont les responsabilités ? Quelles sont les conséquences ?
Comment informer ? Pouvons-nous réagir ? Quels sont les risques ?
Est il possible de réagir ensemble ?**

Depuis plusieurs années, nous assistons au développement d'une société de contrôle social. Les dispositifs de fichage sont de plus en plus intrusifs et représentent des atteintes concrètes au respect de la vie privée dont les premières victimes sont les personnes sans papiers :

Fichier « Base élèves » dans les écoles ; « loi (dite) de prévention de la délinquance » ; atteintes à la vie privée ; objectif chiffré préalablement du nombre d'expulsions ; stigmatisation des personnes sans papiers apparentées à des délinquants ; création d'un ministère de « l'identité nationale et de l'immigration » et de centres de rétention, véritables prisons où sont enfermés hommes, femmes, enfants et bébés.

De nombreuses procédures administratives participent,

engagent des actions policières auprès de la population et de traques envers les personnes sans papiers.

Chaque employé, salarié, peut être appelé par sa hiérarchie ou dans le cadre de son activité professionnelle à participer de façon insidieuse à des actes de dénonciations impliquant des conséquences graves pour les personnes et les familles sans papiers:

Privations de liberté ; séparations des membres d'une même famille ; expulsions au péril de leurs vies.



Face à ces constats et à la situation qui s'aggrave, nous sommes tous et toutes appelés, aujourd'hui ou demain, à nous positionner.

Cette rencontre a pour but :

d'informer sur les mesures de contrôle et leurs conséquences sur le plan humain,

d'éclairer chacun sur les réelles responsabilités individuelles et collectives,

d'engager des démarches de résistance et de soutien aux personnes

« en situation irrégulière » et aux professionnels qui s'y opposent.

Contact : delation@voila.fr